



L'an deux mille vingt-cinq le 6 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 30 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. THOURON Jean Marc - M. BARTHELEMY Philippe – M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina -M. MATHEY Dominique - M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre

Procurations : M. RAKOTONDAMANITRA à M. BARTHELEMEY Philippe – Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GAY Gérard à M. THOMAS Claude – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis

Excusé(s) : M. JOLY Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 40

Date d'affichage : 13 novembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 40

Contre :

Absentions :

FINANCES

29_11_2025

BUDGET PRINCIPAL – DM 17/2025 – Ouverture de crédits pour régularisation des imputations comptables avant intégration des travaux

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle l'obligation de procéder à l'amortissement des biens et des subventions de la collectivité.

A ce titre un travail a été initié par le service comptable et des anomalies ont été détectées sur l'imputation comptable de dépenses amortissables.

Aussi, afin de pouvoir procéder à l'amortissement des biens du budget principal, il convient d'effectuer une régularisation d'imputation sur les lignes suivantes :

Détail des régularisations de l'article 2315 à l'article 2313 :

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Montant total
CCSM-CRECHELEYR-2315	TX CRECHE LEYR	400,00 €	400,00 €	
CCSM-505-2138A	CRECHE LEYR	2 348,26 €	2 348,26 €	
9084-201-A	MULTI ACCUEIL 3 SITES CHAMPENO	44 563,50 €	44 563,50 €	
9346-2022-2315	RADIATEURS MAC	1 626,00 €	1 626,00 €	
ECJEA-2315	Remplacement chasse d'eau EC JEANDELAINCOURT A TRAITER AVEC MANDAT ANNUL NÂ° 68 B 7	1 776,00 €	1 776,00 €	
2024 MATERIEL SCOL OP9411	CLOTURE EC BEL	2 640,00 €	2 640,00 €	

9306-2021-2315	VENTILATION VIDE SANIT EC JEANDELAINCOURT Duree amortissement : 10 ans	10 000,00 €	10 000,00 €	83 342.59 €
9411-2023-2315-1	REPLACEMENT ECLAIRAGE EXTERIEUR EC CLEMERY	2 454,00 €	2 454,00 €	
9411-2023-2315-2	TRAVAUX SSI ECOLE PRIMAIRE NOMENY	696,00 €	696,00 €	
9411-2024-2315	REPLACEMENT MOTEUR PORTAIL ECOLE HARAUCOURT	2 286,00 €	2 286,00 €	
9411-2024-2315-2	REFECTION CLOTURE ECOLE CLEMERY	1 824,62 €	1 824,62 €	
9335-2019-2315	FRN ET POSE REJET D' EAU VITRAGE / MDS	6 508,14 €	6 508,14 €	
9353-2021-2315	Réalisation et installation panneaux observatoire	6 220,07 €	6 220,07 €	

Détail des régularisations de l'article 2315 à l'article 2312

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Montant total
9069-2033	VOIE VERTE	555,90 €	555,90 €	544 592.50 €
9189- RENATAMEZBAS	MODIFICATION EXUTOIRE BAS DE DECHARGE MOULIN RENATURATION AMEZULE BASSE	39 882,00 €	39 882,00 €	
9211-2315-1	1 ACPTÉ MO VV	143 910,24 €	143 910,24 €	
9294-2019-2312	2EME ACOMPTE - VOIE VERTE NOMENY ET JEANDELAINCOURT	307 075,48 €	307 075,48 €	
9319-2019-2315	RAC ELEC SANITAIRE VOIE VERTE	39 464,88 €	39 464,88 €	
9347-2020-2315	TRAVAUX VOIE VERTE (CALCAIRE)	13 704,00 €	13 704,00 €	

Détail des régularisations de l'article 2317 à l'article 2312

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Montant total
CCSM-VVERTBRI	TRAVAUX PREPARATOIRES VOIE VER	19 193,68 €	19 193,68 €	19 193.68 €

Détail des régularisations de l'article 2317 à l'article 2313

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Montant total
9306-2021-2317	STORES POUR FENETRES EC JEANDELAINCOURT	530,40 €	530,40 €	70 764.25 €
9329-2022-2317	SITUATION 1 - Marche n°2022PPREVRD - PREPARATION TERRAIN - GROUPE SCOLAIRE BA / Lot n°1 - PREPARAT	70 233,85 €	70 233,85 €	

Détail des régularisations de l'article 2318 à l'article 2313

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	Montant total
9074-2318	CREATION RAM LANEUVELOTTE	143 077,34 €	143 077,34 €	143 077.34 €

Chapitre 041

Section d'investissement

Dépenses

Article 2313 – construction 83 342.59 €

Recettes

Article 2315 – installations, matériels 83 342.59 €

Dépenses

Article 2312 – agencements et aménagements de terrains 544 592.50 €

Recettes

Article 2315 – installations, matériels 544 592.50 €

Dépenses

Article 2312 – agencements et aménagements de terrains 19 193.68 €

Recettes

Article 2317 – immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition 19 193.68 €

Dépenses

Article 2313 – Construction 70 764.25 €

Recettes

Article 2317 – immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition 70 764.25 €

Dépenses

Article 2313 – Construction	143 077.34 €
Recettes	
Article 2318 – Autres immobilisations corporelles	143 077.34 €
Ces mouvements n'ont pas d'impact sur le résultat.	

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'ouverture de crédits supplémentaires suivants :

Chapitre 041

Section d'investissement

Dépenses

Article 2313 – construction 83 342.59 €

Recettes

Article 2315 – installations, matériels 83 342.59 €

Dépenses

Article 2312 – agencements et aménagements de terrains 544 592.50 €

Recettes

Article 2315 – installations, matériels 544 592.50 €

Dépenses

Article 2312 – agencements et aménagements de terrains 19 193.68 €

Recettes

Article 2317 – immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition 19 193.68 €

Dépenses

Article 2313 – Construction 70 764.25 €

Recettes

Article 2317 – immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition 70 764.25 €

Dépenses

Article 2313 – Construction 143 077.34 €

Recettes

Article 2318 – Autres immobilisations corporelles 143 077.34 €



Claude THOMAS
2025.11.12 15:29:19 +0100
Ref:9828859-14813417-1-D
Signature numérique
le Président